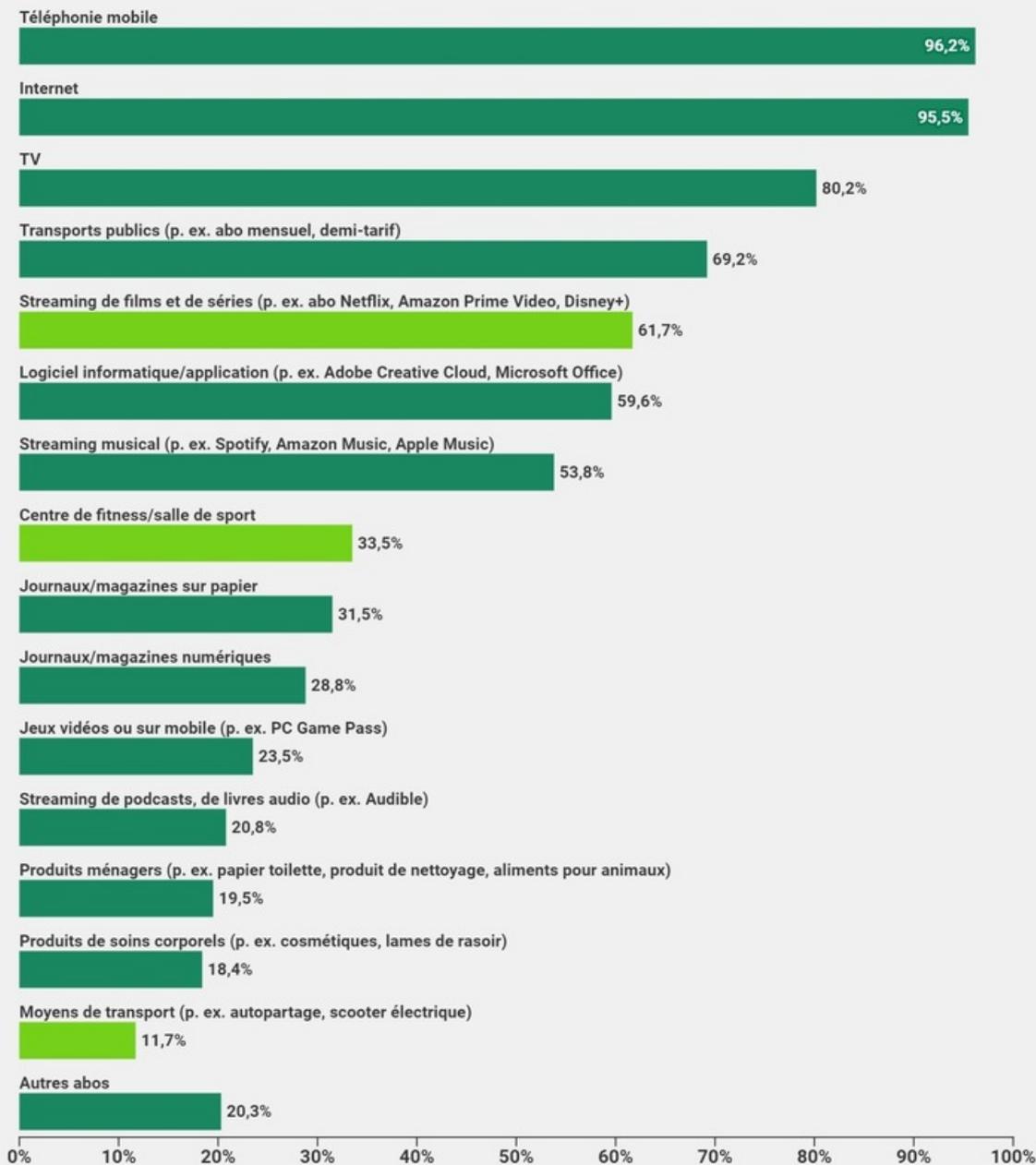


04.04.2024 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Les abonnements de streaming sont presque deux fois plus populaires que les abonnements de sport

Quels abonnements vous ou un autre membre du ménage avez-vous ?



Source : enquête représentative réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché Marketagent.com (1030 personnes interrogées en mars 2024).

comparis.ch

Communiqué de presse

Enquête représentative sur l'utilisation des abonnements en Suisse

Les abonnements de streaming sont presque deux fois plus populaires que les abonnements de sport

Les abonnements mobiles et Internet sont les abonnements les plus utilisés en Suisse avec une couverture de plus de 96 % des ménages. Près des deux tiers de la population adulte en Suisse disposent également, dans leur ménage, d'un abonnement permettant de regarder des films et des séries, comme Netflix ou Disney+ par exemple. En revanche, seulement 33,5 % possèdent un abonnement de sport. C'est ce qu'indique une enquête représentative menée par Marketagent.com Schweiz et Comparis. « Les abonnements de streaming font partie intégrante du style de vie numérique

pour un nombre de personnes de plus en plus important, tandis que la pratique d'une activité sportive ne nécessite pas un abonnement payant », explique Cornelia Eck, directrice générale de Marketagent.com Schweiz.

Zurich, le 4 avril 2024 – Les Suisses, un peuple de paresseux ? En ce qui concerne l'utilisation des abonnements, il semblerait que oui. C'est ce qu'indique une enquête représentative de l'institut d'études de marché Marketagent.com Schweiz et du comparateur sur Internet comparis.ch.

Ainsi, un tiers des sondé-e-s ont au moins une personne dans leur ménage qui possède un abonnement de fitness ou de sport. Cela inclut non seulement les clubs de fitness, mais aussi les clubs de football ou les cours de yoga. En revanche, il y a presque deux fois plus souvent dans le ménage un abonnement pour regarder des films ou des séries, par exemple à Netflix, Amazon Prime ou Disney+.

Jusqu'à l'âge de la retraite, c'est l'abonnement de streaming qui domine

Les moins de 30 ans utilisent les deux catégories d'abonnements beaucoup plus souvent que les générations plus âgées (streaming 85 %, sport 48,8 %). Avec l'âge, le taux d'utilisation des deux abonnements diminue. Toutes générations confondues, et jusqu'à l'âge de la retraite, les abonnements de streaming sont nettement plus répandus que les abonnements de sport. C'est seulement chez les sondé-e-s ayant atteint l'âge de la retraite que les abonnements sont à peu près aussi populaires l'un que l'autre (21,4 % pour le streaming, 16,5 % pour le sport).

La présence d'enfants accros aux écrans dans le ménage n'explique que partiellement la chute rapide des abonnements de fitness avec l'âge. Ainsi, 77,3 % des ménages avec enfants mineurs ont un abonnement de streaming contre seulement 55,1 % des ménages sans enfants. Mais les abonnements sportifs ont aussi la cote dans les ménages avec enfants (42,2 % contre 29,8 %).

« Les abonnements de streaming font partie intégrante du style de vie numérique pour un nombre de personnes de plus en plus important, tandis que la pratique d'une activité sportive ne nécessite pas un abonnement payant », explique Cornelia Eck, directrice générale de Marketagent.com Schweiz.

Même à la retraite, presque tous les ménages ont un abonnement de téléphonie mobile

Les abonnements les plus utilisés en Suisse sont de loin l'abonnement de téléphonie mobile et l'abonnement Internet, présents tous deux dans plus de 95 % des ménages. Même parmi les personnes interrogées ayant l'âge de la retraite, 92,9 % sont titulaires d'un abonnement de téléphonie mobile. « L'abonnement Internet fixe et mobile fait désormais autant partie de l'infrastructure personnelle que le raccordement électrique. Surtout pour les personnes d'un certain âge qui, sans accès à Internet, sont rapidement dépassées. De plus, la génération actuelle de retraités plus âgés était encore au milieu de leur vie professionnelle lorsque le téléphone portable a connu son essor à la fin des années 90. Elle a donc vécu l'introduction de cette nouvelle technologie », explique Jean-Claude Frick, expert Numérique chez Comparis.

Les personnes interrogées disposant d'un abonnement aux transports publics dans leur ménage, comme un abonnement mensuel ou un abonnement demi-tarif, sont nettement moins nombreuses (69,2 %). Avec 71,9 %, les abonnements aux transports publics sont nettement plus populaires en Suisse alémanique qu'en Suisse romande (61,4 %). Ce sont les personnes de moins de 30 ans (83,6 %) qui utilisent le plus les abonnements aux transports en commun.

La télévision nettement plus populaire que les abonnements aux publications

Aujourd'hui, les abonnements aux publications numériques sont presque aussi demandés que les abonnements aux versions papier (28,8 % contre 31,5 %). Plébiscitées par près d'un tiers des sondé-e-s, les publications écrites restent toutefois loin derrière la télévision, toujours aussi populaire (80,2 %).

« La transmission d'informations par écrit a de plus en plus de mal à s'imposer face aux images. Et avec la génération Tiktok, la tendance ne risque pas de changer », explique Frick.

Les usagers convaincus de l'utilité de leurs abonnements

Les personnes titulaires d'abonnements estiment en grande majorité que ces derniers leur sont utiles. Exception : les abonnements pour les vidéos et les jeux sur mobile, qu'une moitié à peine des personnes interrogées trouvent justifiés (23,5 % des personnes interrogées possèdent un tel abonnement). Les catégories considérées comme les plus utiles sont également les abonnements les plus utilisés, à savoir la téléphonie mobile et l'Internet, qui recueillent plus de 90 % d'avis favorables.

Le plus important, c'est que la résiliation soit simple

Pour les sondé-e-s, le plus important lorsqu'ils souscrivent un abonnement est la possibilité de le résilier simplement (92,3 % des avis) ainsi qu'une livraison ponctuelle et fiable du bien souscrit (88,8 %). En revanche, seules 48,3 % des personnes interrogées considèrent les cadeaux et les primes d'abonnement comme importants ou très importants.

« Aujourd'hui, les gens veulent pouvoir résilier un abonnement aussi rapidement qu'ils y souscrivent par voie numérique. Netflix a popularisé la résiliation pour la fin du mois en cours, d'autres fournisseurs ont suivi. La réticence à souscrire un abonnement diminue dès lors qu'une annulation peut se faire facilement », explique l'expert Comparis.

Un plus grand choix d'abonnements souhaité pour la téléphonie mobile et les transports en commun

Près de la moitié des personnes interrogées aimeraient avoir un plus grand choix d'abonnements. La plus forte demande concerne les offres en matière de téléphonie mobile, suivies des transports publics et d'Internet.

« Le marché des télécommunications est inerte, rares sont les véritables innovations, ce qui rend compréhensible le désir de plus de dynamisme pour les offres d'abonnements. Même chose pour les transports en commun. L'évolution des besoins de mobilité après la pandémie stimulent l'envie de nouveaux types d'abonnements aux transports publics. Mais les fournisseurs de transport en commun tels que les CFF n'ont pas encore vraiment répondu à cette attente. Le crédit flexible lié à l'abonnement demi-tarif Plus est la seule exception dont on puisse se réjouir », estime Jean-Claude Frick.

Pour plus d'informations:

Jean-Claude Frick
 Expert Numérique chez Comparis
 Téléphone: 044 360 53 91
 E-Mail: media@comparis.ch
 comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte

